



Groupe de travail « CSA-FA » Du 22 avril 2025 COMPTE-RENDU

Paris, le 23 avril 2025

L'UNSA était représentée par Jacques Delcey, Fabienne Durand, Gaël Guedes et Sophie Janot.

Un groupe de travail s'est réuni mardi 22 avril en format hybride afin de définir les points à l'ordre du jour du prochain CSA qui se tiendra jeudi 5 juin.

L'administration a recueilli les demandes des organisations syndicales et préparera les blocs de questions pour envoi avant fin mai.

Les demandes des OS s'articulent selon 3 thématiques : agricole, forestière et ressources humaines

Aspect agricole

- information sur la modalité de calcul des moyens humains des service : nouveaux inducteurs de calcul pour les Dotations d'Objectif des structures (chantier entamé en 2024). Où en est on ?
 - point sur la mise en place de la MISA avec bilan quantitatif et qualitatif : focus sur les demandes des Préfets de départements et les écarts constatés vis à vis de la circulaire PM (coordination au-delà du champ...),
 - point sur avancement du déploiement de l'outil de coordination des contrôles,
 - point sur les effectifs transférés dans le cadre du FEADER, droit au retour en priorité supra légale,
 - point sur la titularisation des contrats longs en SEA,
 - nouveaux indicateurs plafond d'objectif,
 - ODISSEE information aux agents sur l'outil et les missions référencées dans l'outil, mise en place du module comptabilité, revoir le référentiel et intégrer mission assistante de service, fixer une ligne directrice nationale concernant la part de management des chefs de services et chef d'unités,
 - ISIS : point d'avancement sur remplacement et problème de blocage en téléchargement des pièces en provenance des exploitants...
 - réseau FARC, pour contrer les contrôleurs...risques d'agression, protection fonctionnelle
 - instructions PAC sur campagne de télédéclaration
 - budget 2025 sur pacte haies ?
 - risque d'apurements sur nouvelle PAC ?
 - ISIS planification des formations à venir sur nouveau logiciel.



Aspect forestier

- instructions outils forestiers
- mise à jour de nombreuses instructions avec l'évolution de la politique forestière
- parution des décrets de programmation budgétaire de France Nation Verte, pour les renouvellements forestiers pérennes, les avoir plutôt en début d'année.
- point d'étape sur le nouveau fonctionnement de la politique forestière avec le Ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

Aspect RH

- revalorisation groupe RIFSEEP pour technicien forestier,
- problématique d'installation des agents en zones touristiques avec la cherté de l'immobilier ou sur certaines mégapoles,
- journée de récupération ou régulation possible des collègues en structures régionales actuellement arrêtée à ½ journée par mois. Les règlements intérieurs des secrétariats généraux communs des départements bénéficient actuellement d'une journée complète de régulation par mois, alors que les déplacements sont généralement plus courts. Sur l'année, il s'agit de 6 jours d'écart de régulation possible entre les services départementaux et les services régionaux.
- mise en adéquation des subventions repas en RIA (ce sujet sera transmis à la DGAFP),
- titularisation des contrats,
- contractuels et vacataires avec Indemnité de Précarité,
- attractivité des postes.

L'ordre du jour étant très conséquent, l'UNSA sera très attentive à ce que les points concernant le climat très tendu dans certains départements avec les agressions de contrôleurs et d'agents dans les structures ne soient abordés trop rapidement.

L'UNSA attend également des instructions précises sur la mise en place des nouveaux outils et la définition claire du nouveau périmètre de la politique forestière entre le MASA et le MTEBFMP.